

Objet : Animation du programme « Espace Valléen » du massif des Baronnies provençales année 2 - Plan de financement prévisionnel

- Vu la délibération du Bureau Syndical n° 2016-05-05 en date du 15 juin 2016 ayant pour objet l'approbation du plan de financement sur 3 ans et notamment l'intervention financière de l'Union Européenne au titre du FEDER-POIA,
- Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-02-12 en date du 8 avril 2016 ayant pour objet la mise en œuvre de l'animation de la stratégie et du plan d'actions du programme « Espace Valléen » sur 3 années,

La Présidente expose :

L'Etat et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne - Rhône-Alpes ont retenu la candidature et la stratégie de diversification touristique intégrée présentée par le Parc naturel régional des Baronnies provençales dans le cadre de l'appel à proposition Espace Valléen.

La stratégie se décline en un plan d'action de 3 ans pendant lesquels l'animation du programme est financée à hauteur de 40 % dans le cadre du POIA (Programme Opérationnel Interrégional du massif Alpin).

Pour la deuxième année de cette animation, qui s'étend du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, la Présidente propose de solliciter les financeurs selon le plan de financement suivant :

	DEPENSES	MONTANT (en € TTC)	RECETTES	MONTANT (en € TTC)
Année 2	Salaires et charges - Chargé(e) de projets « Espace valléen » - 1 ETP - Pnr des Baronnies provençales	45 000 €	Europe (FEDER – POIA) – 40 %	20 512 €
	Salaires et charges - Chargée de mission Tourisme/APN 20 jours/an - Pnr des Baronnies provençales	4 080 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 40%	20 512 €
	Frais de mission du personnel	1 400 €	Autofinancement -20%	10 256 €
	Frais de séminaire	800 €		
	TOTAL ANNEE 2	51 280 €	TOTAL ANNEE 2	51 280 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le plan de financement prévisionnel proposé
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ